

Royaume du Maroc
Conseil National des Droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الوطني لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CNDH DANS LA PRESSE NATIONALE

07 et 08 Avril 2012
07 و 08 أبريل 2012

Levée de boucliers contre la réparation communautaire

Le CNDH sera incessamment audité

Le passage d'Ahmed Sebbar, le 31 mars dernier à Zagora a été mouvementé. Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) était attendu de pied ferme par certaines composantes de la société civile locale et quelques élus venus lui transmettre un message simple et clair : « Les programmes de réparation communautaire des violations des droits de l'Homme au Maroc se sont transformés en moyens d'enrichissement personnel et en une carte électorale pour certaines personnalités de la région ». Pour elles, ces programmes ont été vidés de leur sens.

Réunis dans l'un des hôtels de la ville à l'abri des regards indiscrets, ces militants en colère ont expliqué au président du CNDH que ces programmes initiés dans la région souffrent de plusieurs transgressions. A ce propos, ils ont rappelé que ces derniers n'ont pas englobé l'ensemble des contrées concernées et que seules les associations proches de la personne chargée de leur mise en œuvre ont pu bénéficier des fonds alloués aux projets.

Ils ont également affirmé que ces programmes n'ont pas réussi à atteindre les objectifs escomptés et que leur impact sur la population sinistrée est quasi-nul.

Les composantes de la société civile et les édiles de Zagora ont contesté leur exclusion méthodique de l'élaboration de ces projets et l'absence de transparence dans leur gestion. « Il y a une poignée d'associations qui accaparent l'ensemble de ces projets au détriment du reste de la société civile locale. On a le sentiment qu'on en est encore aux années de plomb », a lancé un militant associatif. « On se demande où sont passés les fonds alloués à la construction d'un mur de clôture pour le cimetière d'Agdz alors qu'une partie des lieux a été inondée dernièrement. De même que les fonds alloués au revêtement des rues de cette localité ont été utilisés dans la campagne électorale », a affirmé un autre militant qui n'aura pas eu le temps d'aller loin dans ses accusations puisqu'il sera vite coupé par son voisin

qui s'est écrié : « On en a marre des arrivistes et des opportunistes qui exploitent la misère de la région et son passé sombre pour s'en mettre plein les poches ou pour redorer leur blason à notre détriment! ».

Mais que demandent donc ces militants révoltés ? « On réclame l'ouverture d'une enquête et la mise en œuvre d'un audit concernant ces projets », a précisé l'un d'eux. Des sollicitations qui seront bien accueillies par le président du Conseil qui s'est engagé à en diligenter une et à ordonner un audit pour examiner le sort des fonds destinés aux programmes de réparation communautaire. Mieux, il a même promis une visite à Agdz et à Tagounite pour s'enquérir de l'état des lieux.

Le ton calme et posé, Ahmed Sebbar a rassuré l'assistance que son Conseil est une institution ouverte à toutes les sensibilités politiques et à toutes les composantes de la société civile. A ce propos, il a rappelé que dans la composition du CNDH, la priorité a été donnée à la diversité culturelle, géographique et de genre. Pour lui, la question de l'exclusion ne se pose pas en termes de représentation. « S'il y a exclusion, c'est au niveau des programmes, des acteurs, des droits et de certaines activités qu'il faut la chercher. Le pays compte près de 50.000 associations et donc on ne peut pas toutes les intégrer », a-t-il noté.

Le président du CNDH a saisi, par ailleurs, l'occasion pour révéler que son institution vit des problèmes au niveau des procédures administratives, des profils de ses employés, des indemnités et du rendement des fonctionnaires. Dans ce cadre, il a confié qu'un audit a déjà été initié au niveau de l'organisation administrative et structurelle du Conseil. La question d'un audit financier est aussi posée. « On ne peut pas accepter d'être pointés du doigt par les autres alors qu'on est censés donner l'exemple en matière de transparence et de bonne gouvernance », a-t-il affirmé avant d'ajouter que plusieurs entraves bloquent l'action du CNDH.

HASSAN BENTALEB

Monde arabe El Yazami pour l'actualisation du concept de l'éducation aux droits de l'Homme

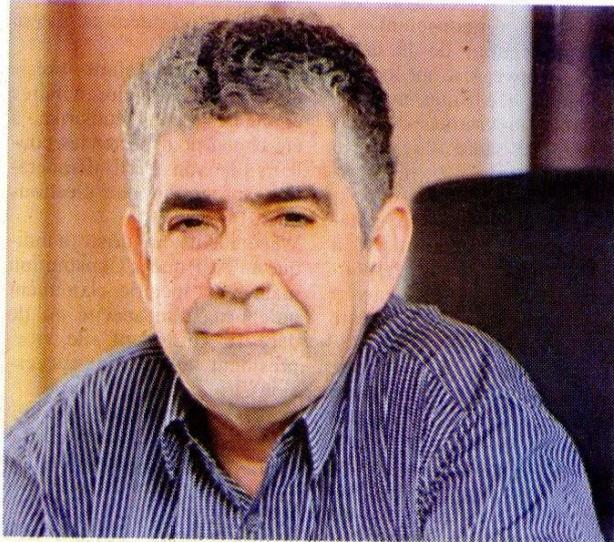
Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Driss El Yazami, a appelé, jeudi à Rabat, à l'actualisation et à l'adaptation du concept d'éducation aux droits de l'Homme dans le monde arabe dans le but de consolider les acquis et d'être en phase avec les nouveaux besoins et promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme.

M. El Yazami a souligné, lors d'une conférence régionale sur "le rôle de l'éducation aux droits de l'Homme dans le contexte politique arabe actuel", que l'objectif de cette démarche consiste à protéger les droits fondamentaux et les libertés individuelles et collectives, encourager la participation politique, consacrer les valeurs de citoyenneté et d'égalité des sexes et à garantir l'indépendance de la justice.

Il a soutenu que la consolidation de l'édifice démocratique et l'instauration de l'Etat de droit sur les plans constitutionnel, juridique et administratif dans le monde arabe demeurent des mesures incomplètes, si elles ne sont pas accompagnées d'un consensus des composantes des sociétés arabes sur les principes et valeurs des droits de l'Homme.

L'intervenant a mis l'accent, lors de cette rencontre de deux jours organisée en collaboration avec l'Institut arabe des droits de l'Homme (IADH), sur la nécessité d'ériger les droits humains en une culture commune et en tant que pratique suivie par les acteurs politiques et institutionnels en vue de préserver les acquis et de consolider le processus démocratique et moderniste auxquels aspirent les peuples arabes.

Il a mis en exergue l'expérience du Maroc en la matière, laquelle a été sanctionnée par l'élaboration en 2007 de la stratégie intitulée "Plateforme citoyenne pour la promotion de la culture des droits de l'Homme".



Cette stratégie a constitué un saut qualitatif en ce qu'elle a fait de l'éducation un tremplin vers la promotion de la culture des droits de l'Homme et consolidé les acquis du Royaume dans ce domaine.

Il a relevé que la Constitution du 1er juillet a réaffirmé l'engagement du Maroc au respect des droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus, souligné la primauté des conventions internationales ratifiées par le Maroc sur la législation nationale, incriminé toutes les formes de discrimination et a interdit la torture.

La Loi fondamentale, a-t-il ajouté, a garanti le droit à l'information, conforté les libertés publiques, l'égalité des sexes et le principe d'équité et a consacré l'indépendance de la justice.

Réunissant une centaine de participants, dont des activistes des droits de l'Homme et des représentants d'organisations arabes et internationales concernées, cette conférence a pour objectif d'élaborer une vision claire en matière d'éducation aux droits de l'Homme à la lumière du contexte politique arabe actuel favorable à l'ancrage des valeurs

et des principes des droits de l'Homme.

Elle se propose également de dresser un état des lieux des politiques, stratégies, plans d'action, programmes et actions relatives à l'éducation aux droits de l'Homme dans la perspective d'en déterminer les points forts et les points faibles et d'en tirer les enseignements nécessaires.

La conférence sera aussi l'occasion de présenter des expériences réussies en la matière et de créer des opportunités de coopération et de partenariat entre les différents acteurs.

Les travaux de cette rencontre, qui se poursuivent jusqu'au 7 avril, s'articulent autour de plusieurs axes, dont "le cadre normatif international en matière d'éducation aux droits de l'Homme", "le processus de l'éducation aux droits de l'Homme dans les pays arabes: réalisations et limites", "l'éducation aux droits de l'Homme dans le contexte politique arabe actuel: témoignages et expériences" et "visions stratégiques prospectives en matière d'éducation aux droits de l'Homme: opportunités et contraintes".

Chtouka Ait Baha : journée de l'immigrant

Un siècle de fluctuation migratoire

La seconde édition du festival de l'immigrant «Al Moggar NinMouda», tenue cette année à la province de Chtouka Ait Baha, a, une fois de plus, mis en évidence la persévérance et la brillance incontestables de son initiateur, en l'occurrence l'Observatoire Régional des Migrations : Espaces et Sociétés (ORMES), relevant de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université Ibn Zohr d'Agadir, en coordination avec l'Association des Chercheurs dans l'Emigration et le Développement Durable (ACED).

Après le succès remporté par la première manche organisée, l'an dernier à Taroudant, les initiateurs récidivent non sans éclats. La cérémonie d'ouverture de cet événement traditionnel, tenue jeudi dernier à Biougra, chef lieu de la province de Chtouka Ait Baha, a été marquée par l'hommage vibrant rendu à Mohamed Ameer, ancien ministre de l'émigration, à l'égard duquel des propos élogieux ont été dédiés, au regard de son éminent passage à la tête de ce département. Emu par cette louable initiative, le responsable sortant n'a pas hésité d'exalter la primeur de cette région dans ce domaine, tout en reconnaissant que l'Etat n'est pas, tout de même, parvenu à combler toutes les attentes, au vu des mutations profondes opérées sans relâche, en dépit des efforts déployés à ce propos. Dans ce sens, il suggéra de procéder par approche nationale participative et solidaire envers les pays d'accueil, tout en portant un intérêt particulier au transfert des compétences marocaines dans leurs pays d'origine, étant donné le besoin sensible qu'elles peuvent toujours satisfaire dans moult niveaux de la vie active. En fait, cette manifestation qui a drainé un parterre de chercheurs, d'acteurs associatifs, d'institutionnels et d'intéressés, devait se poursuivre jusqu'aujourd'hui, à travers un menu programmatique enrichissant, mettant l'accent sur nombre d'aspects et d'axes de cette problématique socioéconomique et culturelle d'envergure. C'est incontestablement une opportunité pour tout ce beau monde d'échanger les expertises de recherches à ce sujet et de se concerter au sujet des alternatives possibles et des mécanismes adéquats en vue de permettre un meilleur traitement aux exigences



en présence. D'autant plus que cette édition a abrité des experts dans le monde des migrations et du développement, aussi bien du royaume que de l'étranger, susceptibles d'émettre des regards comparés et croisés beaucoup plus judicieux. Les conférences et les ateliers prévus dans ce programme diversifié, sont alors de nature à décortiquer et de cerner plus étroitement les modules de cette thématique dont le mot d'ordre central

n'est autre que «cent ans d'immigration marocaine» qui s'insère, en effet, dans l'actuelle célébration du centenaire du protectorat. C'est également une occasion de présenter et fêter une panoplie de figures notoires dans le domaine de l'émigration militant, tout en évoquant l'itinéraire migratoire marocain et ses multiples vicissitudes, à travers plus de dix décennies.

Saoudi El Amalki